

T R A I T E

D E F L O R E N T

T E R T V L L I A N, D O C T E V R
tres-ancien, & voisin du temps des
Apostres, environ C L X X. ans apres
l'incarnation de Iesus Christ, tou-
chant l'Idolatrie.

*Mis en François par M. L. Danaus
Docteur és droicts, & Mi-
nistre de la Parole
de Dieu.*

M. D. L X V.

TRAITE DE FLO-
RENT TERTULLIAN TOV-
chant l'Idolatrie, traduit en
François par M. L. Daneau.



Le plus grád crime que
commette le gère hu-
main, la plus grande
faute que face le mō-
de, toute la cause du
iugement de Dieu sur
nous, c'est l'Idolatrie. Car combien
qu'autrement vn chacun peché ait sa
propre espece, & qu'il puisse estre cō-
damné par son propre nom, toutesfois
toute sorte de peché se fait & se trou-
ue en commettát ce crime d'Idolatrie.
Qu'ainsi ne soit, laisse le nom, pren le
faict. L'idolatre est aussi homicide &
meurtrier. Demandes-tu qui il tue? Si
cela peut seruir pour faire plus valoir
la chose, il ne tue ni vn estrangier, ni vn
ennemi, mais soy-mesme. Mais par
quelles embusches? Par son propre er-
reur. Par quel baston? Par la faute qu'il
fait enuers Dieu. Par cōbien de coups?
Par autant comme de fois il idolatre.

TERTULLIAN,

Et nul ne peut nier que l'idolatre ne soit meurtrier, sinon celuy qui nie que l'idolatre se perde . En mesme sorte nous cognoistrons qu'en l'idolatrie il se commet vne paillardise & fornication. Car quicōque sert aux faux dieux, sans doute tel adultere & corrompt la verité: car toute fausseté est adultere & corruption . Aussi l'idolatre fait fornication . Car qui est-ce qui ayant communiqué au seruice des esprits immūdes, ne soit aussi souillé & vilain? Et pour ceste cause l'Escriture sainte vse du mot de fornication, quād elle nous reproche nostre idolatrie . Quant au larrecin & tromperie, ceste est la nature de fraude & tromperie, comme ie croy, qu'elle rait le bien d'autruy, & denie ce qui luy est deu. Et combien qu'elle ne se face qu'à l'endroit d'un homme mortel, si est-ce vn grand forfait'. Mais l'idolatrie trompe & desrobe à Dieu les honneurs qui luy sont deus, & les donne à d'autres: tellemēt qu'avec le larrecin qu'elle fait à Dieu, elle luy fait iniure & deshōneur . Que si & le larrecin & la paillardise sont

DE L'IDOLATRIE.

dignes de mort, aussi l'idolatrie, & non moins que le meurtre. Mais outre ces crimes si pernicious & si dommageables à nostre salut, qui sont en l'idolatrie, les autres pechez s'y trouuēt aussi en quelque sorte, & chacun à part l'un de l'autre. Comme quoy? Les concupiscences du mōde sont avec l'idolatrie. Car quelle feste & solennité y a-il entre les idolatres, où il n'y ait de l'ambition en parures & accoustremēs? Aussi y a-il en l'idolatrie & des dissolutions & des yurongneries, d'autant que le plus souuent on s'y trouue pour les banquets & le plaisir du ventre, & de paillardise qui y est. Il y a aussi toute iniustice. Car où peut estre plus grāde iniustice, que là où on ne recognoist point le Pere de iustice? Aussi y a-il vne pure vanité en l'idolatrie, veu que toute la raison & fondemēt d'icelle est vain. Aussi a-il mensonge: car toute la substance d'icelle est mēsonge & fauseté. Ainsi il appert que tous pechez se trouuent en l'idolatrie, & que l'idolatrie s'apperçoit en tous autres pechez. Et comme ainsi soit que tous pechez

L'idolatrie
est cause de
toutes dissolutions.

TERTULLIAN,

ne sentent rien de Dieu, & que ce qui ne sent rien de Dieu, vienne du diable & de l'esprit immonde, auquel les idoles appartiennent, il est certain que quiconque peche, il commet comme vne idolatrie : car il fait ce que les seruiteurs du diable & idolatres font, & ce qui leur appartient. Mais soit encore que le nom d'un chacū peché demeure à la propre nature & action d'iceux, & que l'idolatrie soit consideree telle qu'elle est de soy-mesme, ce nom d'idolatrie est assez en soy, estant tant ennemi de Dieu, la nature de ce crime si fertile à produire tant de rameaux, & jetter tant de veines : tellemēt que l'une des principales occasions, pour laquelle nous auons entrepris de traiter ceste matiere, est pour monstrier en combien de sortes, & comment nous deuons fuir la large estendue de l'idolatrie. Car elle perd les seruiteurs de Dieu en beaucoup de façons, soit par ignorance, soit par dissimulation. Plusieurs estiment qu'idolatrie est seulement & proprement, quand quelcun fait ou encensemēt ou sacrifice, ou lu-

DE L'IDOLATRIE.

minaire, où s'oblige à quelque seruice ou charge de leurs dieux : comme si quelcun pensoit que la paillardise fust seulement en baisers, embrassemés, & au coucher ensemble : ou que l'homicide soit seulement, si le sang de faict est espandu, & l'ame poussée hors du corps. Mais no⁹ sommes certains que nostre Seigneur l'estend plus loin. Car il met la paillardise en la concupiscence mesme : comme si quelcun a seulement ietté son œil avec vn appetit mauvais, ou s'il s'est esmeu impudiquement. Et de l'homicide, il le iuge estre mesme en vne parole dite par maudisson ou par iniure, & en tout mouuement impetueux de cholere, & en faute de charité enuers son frere : ainsi comme saint Iean enseigne, *Que tout homme qui hait son frere, est homicide & meurtrier.* Autrement ce seroit peu de chose en quoy consisteroit tant l'esprit & malice du diable, que la correction & instructiō de nostre Seigneur Dieu, par laquelle il nous munit contre les puissances du diable, si seulement nous estions iugez & cōdamnez par la Loy

TERTULLIAN,

de Dieu és cas que les Payens mesmes ont puni par leurs loix & ordonnâces. Comment est-ce que nostre iustice abondera par dessus celle des Scribes & Pharisiens, cōme le Seigneur commande, si nous ne cognoissons l'abondance & longue estendue du vice son contraire, assauoir de l'iniustice? Que puis que le chef de toute iniustice c'est l'idolatrie, il est preallable q̄ premieremēt nous soyons aduertis combien elle s'estend loin, & que nous la puissions recognoistre, nō seulement és choses qui sont toutes claires. Il a esté vn temps auparauant, auquel il n'y auoit aucun idole. Premier que les forgerōs de ce monstre fussent nais, les temples estoient vuides & sans idole, comme auiourd'hui encore en quelques lieux, les marques de ceste antiquité apparoissent. Toutesfois l'idolatrie ne laissoit point desia d'estre, non pas sous ce nom: mais le faict estoit le mesme: car encore auiourd'hui elle ne laisse point de pouuoir estre commise & hors les temples, & sans idole. Mais apres que le diable eut chié au monde ces beaux

DE L'IDOLATRIE.

ouuriers de statues & d'images, & de toutes sortes de pourtraitures, ce sot ouurage & inuétion de la calamité des hōmes print son nom des idoles, comme elle en estoit venue. Depuis tout art, qui en quelque sorte & façon que ce soit, fait forger vn idole, a esté estimé le fondement de l'idolatrie. Car ou que le statuaire ait taillé l'idole, ou que le graueur l'ait façonné, ou que le brodeur l'ait tiré, il n'y a aucune difference pour cela : comme aussi il n'y a aucune difference pour la matiere dont l'idole est fait, soit en bosse, soit en peinture, soit en pierre, soit en airain, soit en argent, soit en brodure: car l'idolatrie peut estre mesme sans idole present. Mais quand vn idole est present, c'est tout vn, quel qu'il soit, de quelle matiere, & de qui: afin que personne ne cuide ce seulement deuoir estre estimé idole, qui est fait & cōsacré sous la pourtraiture de forme humaine. Et pourtāt l'interpretation du mot mesme d'idole doit estre entendue. Ce mot Idos signifie en Grec, forme

T E R T V L L I A N,

& semblance, duquel mot d'Idos par vn diminutif le mot d'idole est tiré, qui nous signifie vne petite ressemblance. Partāt toute forme ou ressemblance doit estre appelée idole. De là l'idolatrie est nommee, qui est vn seruice & soin que lon a des idoles. Et de ceci aussi appert que tout forgeró d'idole est coupable d'vn mesme & pareil crime que l'idolatre: comme si le peuple des Iuifs n'auoit point idolatré, d'autāt qu'il s'estoit esleué la forme & image d'vn veau, & non point d'vn hōme. Dieu donc defend autant de faire les idoles, cōme il defend de leur seruir & les honorer. Car puis qu'il est preallable qu'ils soyent faits premier que lon leur serue, aussi est-il raisonnable qu'ils ne soyent point faits, de peur que lon leur serue. Et pourtant pour desraciner mesme toute occasion d'idolatrie, la Loy de Dieu crie si hautement, Vous ne ferez aucun idole: & puis apres elle dit, Ni semblance aucune des choses qui sont au ciel & en terre & en la mer. Dieu a defendu & prohibé tels arts par tout le monde.

DE L'IDOLATRIE.

Car il auoit predict que les diables & esprits des anges rebelles, tourneroyēt à l'vsage de l'idolatrie tous les elemēs, & tout ce qui se voit au monde, soit au ciel, soit en terre, soit en mer : afin que tout cela fust tenu pour Dieu au deshonneur de l'Eternel. Parquoy il est aduenu que l'erreur des hommes a serui à toutes choses fors qu'au vray Createur : & l'image de ces choses auxquelles l'homme a serui, est appellé idole, & l'honneur que lon leur porte, idolatrie. Tout ce que l'idolatre peche, doit estre attribué à l'ouurier en premier lieu, quelque idole que ce soit. Mesmes aussi Enoch au liure de ses menaces, condamne pareillement & ceux qui font les idoles, & ceux qui leur seruent. Et derechef il dit, Je vous iure, pecheurs, que la peine vous est apprestee au iour de l'effusion du sang: & vous qui seruez aux pierres, & qui faites des images d'or & d'argent, & de bois & de pierre, & de terre, & qui seruez aux fantosmes & aux diables, & aux esprits infames, & à tout erreur, non point selon science, vous ne trou-

T E R T V L L I A N,

Isa. 44. 8. uerez aucune aide en ceci. Et Isaie dit, Vous estes tesmoins s'il y a autre Dieu que moy. Donc tous pourtrayeurs d'images ne feront rien, & leurs choses les mieux aimees ne leur profiteront rien. Et tout ce qu'il pronõce là, en detestant & les faiseurs d'images, & les seruiteurs d'icelles, & la fin de tout ce passage est, Cognoissez que leur cœur est cendre & terre, & que personne ne pourra deliurer son ame. Autant en dit Psal. 115. 8. Dauid, Et ceux qui les font, sont semblables à ceux qui y ont leur recours. Et moy homme de courte memoire, qu'ay-ie besoin d'alleguer d'auantage les passages de l'Escriture sainte? comme si la voix & sentence du S. Esprit n'estoit pas assez, ou comme s'il falloit deliberer encore, sauoir si le Seigneur iuge mal & condamne à tort les ouriers des images, desquelles il iuge & condamne les seruiteurs & adorateurs. Mais nous responderõs encore plus au long aux excuses de telles gës, lesquels ne doiuent estre admis & receus en la maison de Dieu, qui est l'Eglise, si lon veut garder la discipline d'icelle. En

DE L'IDOLATRIE.

premier lieu, quāt à ce qu'ils alleguent pour vne de leurs excuses, le n'ay autre moyen de viure que cest art, cela peut estre repoussé roidement en ceste sorte: Tu veux donc viure. Mais comme viuras-tu avec Dieu en ce monde, si tu veux viure à ta volonté, & non selon la sienne? Quāt à l'autre excuse qu'ils ont, & osent prendre de l'Escriture sainte, assauoir que l'Apostre a dit, qu'un chacun chemine & perseuere en l'art & vocatiō, en laquelle il a esté trouué & appellé de Dieu: il cōuient respōdre ainsi, Nous pouons dōc tous tant q̄ nous sommes, selō ceste interpretation, perseuerer és maux & pechez, esquels no^s viuions lors que nous auōs esté appelez à la cognoissance de Dieu. Car nul de nous n'a esté trouué de Dieu, sinon pecheur: attēdu que Christ n'est descēdu du ciel pour autre cause, q̄ pour deliurer & appeler les pecheurs. Ils alleguent en tiers lieu, que le mesme Apostre commande, qu'à son exemple vn chacun trauaille de ses mains pour viure. Si cela se doit entendre de toute sorte de trauail de main que lon puisse

1. Cor. 7.
20.

2. Theſſ.
3. 8.

T E R T V L L I A N,

faire, soit honneſte, ſoit deſhonneſte,
 ie di & que les larrons qui hantent les
 eſtuues, viuent du trauail de leur main,
 & que les brigans de foreſt font de
 leurs mains les meurtres dont ils vi-
 uent. Les fauſſaires ne font pas vne
 fauſſe eſcriture du pied, mais de la
 main. Les baſteleurs & hiſtrions tra-
 uailent pour viure, non ſeulement des
 mains, mais meſme de tout le corps,
 par mouuemens deſhonneſtes. Par-
 quoy que l'Egliſe de Dieu leur ſoit ou-
 uerte à tous, puis qu'ils viuent du pro-
 pre trauail de leurs mains, s'il ne faut
 faire aucune diſtinction du trauail &
 œuvre que nous faiſons de nos mains,
 & des vocations & arts que la diſcipli-
 ne de Dieu reçoit ou reiette. Mais
 quelcun allegue contre ce que nous
 propoſons de ne faire image, Pour-
 quoy eſt-ce donc que Moyſe au de-
 ſert fit l'image de Serpent d'airain? Je
 reſpon que c'eſt autre choſe des figu-
 res & images qui ont ſerui à ſignifier
 quelque choſe de ſecret, comme a eſté
 la figure du Serpent, non pour abroger
 la Loy qui defend ſeruir aux images,

Nomb. 21
 9.

Jean 3. 14

DE L'IDOLATRIE.

mais pour estre vne plus viue peinture de ce qu'elle representoit. Autrement si nous interpretôs ce faict de Moyse, comme font les aduerfaires de la Loy, ne dirons-nous pas comme les Marcionites, que le Seigneur Tout-puissant est inconstant, comme iceux le disent, & soustiennent qu'il est muable: veu q̄ (comme ils disent) en vn lieu il defend faire vne chose, en l'autre il la cōmande? Que si quelcun denie que la similitude du Serpent d'airain, pendu en la sorte qu'il estoit, n'ait esté figure de la croix & mort du Seigneur qui nous deliureroit des serpens, c'est à dire des diables, veu que ceste mort a de sa propre force occis le diable, qui est le serpent: ou bien soit qu'il y ait autre exposition de ceste figure, laquelle soit cognue & reuelee aux plus sauans (car l'Apostre dit que toutes ces choses aduenoyent au peuple en figure) tant y a que ceci est tousiours vray, que c'est le mesme Dieu, lequel par sa Loy a defendu faire aucune image pour estre seruié, & lequel puis apres par vn autre & plus special cōmandement a com-

Nota que le peuple n'a ni serui ni adoré l'image du Serpent, ains l'a receuë seulement pour signe & Sacrement de la mort de Christ, cōme il luy estoit donné par Moyse: car quād le peuple en a abusé, & l'a adoré, il a esté rompu par le Roy Ezechias.

TERTULLIAN,

mandé de faire la similitude du Serpēt d'airain. Si tu as esgard à ce Dieu qui est toujours le mesme, tu as la Loy qui dit, Tu ne feras ressemblāce quelconque. Si tu as esgard à ceste specialité de la ressemblance du Serpent, toy-mesme imite Moÿse, c'est que tu ne faces aucune similitude contre le commandement general de la Loy, si Dieu expressēmēt ne te le commande. Que s'il n'y auoit aucune Loy de Dieu, qui no⁹ defendist de faire images, il n'y auroit aussi aucune menace du saīct Esprit cōtre ceux qui les forgent, comme contre ceux qui les adorent. Mais encores que toutes ces defenses & menaces ne fussent point escrites, si pouuons dire & recueillir de nostre Baptesme, que ces arts qui forgent les idoles, sont cōtraires à nostre foy. Car cōment pouuons renoncer au diable & à ses anges, si no⁹ les forgeōs? Quel diuorce faisons-nous avec ceux, avec lesquels, mais desquels nous viuons? Quelle haine portons-nous à ceux ausquels no⁹ sommes obligez par les représenter? Peux-tu nier de la langue, ce que tu confesses de ta main

DE L'IDOLATRIE.

main ? Peux-tu ruiner de paroles ce q̄ de faiçt tu establis ? Peux-tu annoncer vn seul Dieu, veu que tu en fais tant en nombre ? Peux-tu confesser vn vray Dieu, veu que tu en fais tant de faux ? Je les fais bien (dit quelcun) mais ie ne leur fers pas : comme si c'estoit pour autre cause que lon ne leur doit seruir, & pour autre que lon ne les doit forger : mais c'est pour la mesme, assauoir, qu'en toutes les deux on offense Dieu. Au contraire, tu leur fers, car tu fais qu'on leur sert : & tu leur fers & les honores, nō point par l'odeur de quelque vil encensement, mais de ton propre esprit, & leur offres, non point l'ame d'une beste, mais la tienne propre. Tu leur sacrifies ton esprit, tu leur donnes ta sueur, tu fais reluire ta science en leur honneur. Tu leur vaux d'auantage que leur propre sacrificateur : car c'est par ton moyen qu'ils ont leurs sacrificateurs. Ton industrie & ton art est leur deité. Et maintenāt apres tout ceci nies-tu que tu ne leur serues ? Mais ie di, les idolatres mesmes ne le nient

B.j.

T E R T V L L I A N,

pas , pour lesquels tu occis & donnes le propre salut de ton ame , offrande beaucoup plus grasse & riche & exquisite que toutes autres. Et pour ceste cause vn vray zele de foy prie & gemit tous les iours de ce qu'un , qui se dit estre Chrestien , entre en l'Eglise de Dieu , sortant de façonner vn idole: qu'un qui sort d'une boutique toute contraire à Dieu , entre en la maison de Dieu : que vn leue ses mains, meres des idoles, à Dieu le Createur , qu'il adore , Dieu de ses mesmes mains , lesquelles hors l'Eglise & assemblee sont elles mesmes adorees au deshonneur de Dieu : & qu'il approche ses mains du corps du Seigneur , lesquelles donnent & forgent vn corps aux diables. Et qui pis est , c'est que ces tailleurs & pourtrayeurs d'idoles ne reçoivent pas des autres ce dont ils se fouillent, mais eux-mesmes le baillét aux autres pour s'y fouiller. On reçoit au confistoire, & pour auoir charge en l'Eglise, les tailleurs & faiseurs d'idoles . O le mal-heur ! Les Iuifs ont tué vne seule

DE L'IDOLATRIE.

fois Christ, mais ceux-ci l'outragent tous les iours. ô mains dignes d'estre coupees! Qu'ils regardent si en quelque sorte ceci ne leur peut pas appartenir, qui est dit, Si ta main te scandalise, coupe-la. Matth. 18. Or quelle main doit estre à plus iuste raison coupee, que celle qui scandalise tout le corps du Seigneur, assauoir l'Eglise? Mais outre ces tailleurs & faiseurs d'idoles, il y a aussi plusieurs sortes d'estats & de mestiers, lesquels iacoit qu'ils ne fassent point d'idoles, toutefois font & seruēt aux choses, sans lesquelles les idoles ne pourroyent rien: lesquels estats & mestiers sont comprins sous vn mesme crime & condamnation que les imagiers & faiseurs d'idoles. Car c'est tout vn, soit que tu faces l'idole & l'image, soit que tu l'embellisses, si tu sers à parler & orner, soit leur temple, soit leur autel, soit leur chapelle: si tu tires au vif leurs deuises, ou la branche qu'ils portent en leur main, si tu leurs bastis vne maison. Mais encore telle peine que tu prens, est plus grande, laquelle

Ceux qui ornent les idoles, sont semblables à ceux qui les font.

TERTULLIAN,

leur forge, non pas vne ressemblance, mais leur dōne vne auctorité. Si la necessité de viure te contraint, chaque mestier a plusieurs moyens, par lesquels sans se destourner de la profession Chrestienne, c'est à dire, sans seruir à l'idole, il peut gagner sa vie. Vn maistre maçon pourra raccoustrer & recourir vn plastre, refesser de chaux vne cisterne, rendre de ciment vne paroy, & y faire plusieurs ioliuetez & griffonnemens, sans seruir aux idoles. Vn peintre, vn qui besongne en marbre, vn fondeur, vn burineur, pourra faire chacun en son art plusieurs autres choses bien plus aisement, que s'employer aux idoles. Car celuy qui fait forger vn idole de bois, combien plus aisement peut-il assembler vn dressoir? celuy qui fait pourtraire en bois de til l'effigie du Dieu Mars, combien plus aisement peut-il faire des armoires du mesme bois? Car il n'y a mestier qui n'en engendre, ou n'ait quelque affinité avec autre. Nul mestier n'est inutile de tous ceux qui seruent à autrui. Car

DE L'IDOLATRIE.

les mestiers seruent & gagnent en autant de choses, à combien le plaisir des hommes se peut adonner. Seulement il y a ceste difference, que lon gagne plus aux vnes qu'aux autres. Partant aussi il y a difference du trauail qu'on y met : car vne chose de petit pris se fait plus souuēt, & à moins de trauail. Que ainsi ne soit, combien y a-il de paroiss, ou les images defaillent ? combien au iourd'huy edifie-lon peu de tēples aux idoles ? combien y a-il de maisons honorables, & de baings, & de places vacantes à bastir ? Quant à vne bottine, & à vn fer, on les fait redorer tous les iours : car il couste peu : mais ni l'idole de Mercure ni de Serapis ne sont pas redorees tous les iours : car il couste d'auantage. Mesme ce qui fait plus gagner les artisans, c'est l'ambitiō & plaisir desordonné des hommes, ou ils les employent plus souuēt que pour leurs superstitiōs. Pour exemple, ce que lon desire auoir des coupes & des plats d'or & d'argent és temples, cela vient plus d'vne ambitiō que d'vne religion.

TERTULLIAN,

Ce que lon a des couronnes & chapeaux sur la teste aux sacrifices des idoles , cela vient plus d'un plaisir desordonné des hommes , que pour solennizer sainctemēt le iour du Sainct. Partant quand nous exhortons les hōmes à fuir tout mestier & vacation, qui forge ou l'idole, ou chose qui y sert, il faut auoir esgard, & faire ceste distinction, qu'il y a beaucoup de choses qui peuvent aussi bien seruir aux hōmes comme aux idoles : afin que nous-nous donnions de garde , que prudemment & sciemment on ne tire quelque chose de nos mains pour en honorer les idoles. Car si nous la donnons , & que nous n'vsions des remedes & protestations en tel cas accoustumees, i'estime que no^r ne sommes point purs du mal & cōtagion de l'idolatrie , veu que nos mains sont surprises s'estre employees pour le seruice & honneur & vsage des diables, & que nous l'auons bien sceu. Nous auons outre tout ceci obserué, qu'il y a quelques arts & sciences coniointes & adonnees à idolatrie. Il ne

DE L'IDOLATRIE.

faudroit point parler de l'Astrologie: car il est certain. Mais d'autant que ces iours passez quelcun contredist, voulât dire & defendre, qu'estât receu il pouoit perseuerer en ceste professiõ, i'en parleray en peu de mots. Je n'allegueray point contre luy qu'il fait honneur aux idoles, veu qu'il approprie leurs noms aux estoilles du ciel, auxquelles mesmes il transporte toute la puissance de Dieu. Car d'autant que les hommes estiment que nous sommes gouuernez par la volonté & cours immuable des estoilles, pour ceste cause ils ne pésent point qu'il faille prier ni inuoquer Dieu. Mais ie diray vne chose, c'est que ce sont les anges traistres à Dieu, amateurs des femmes, qui sont les propres inuenteurs de telle curiosité & vanité, & qui sont mesmes damnez de Dieu. O sentence digne d'estre notee, qui mesmes est paruenue iusques en terre, à laquelle les ignorans rendent ce témoignage, assauoir que les Mathematiciens & Astrologues ont esté par eux dechassez, comme les Anges inuēteurs

• TERTULLIAN,
de leur science, dechassez de Dieu. La
ville de Rome & l'Italie a esté defendue
aux Astrologues & Mathematiciens,
comme le ciel à leurs Anges. L'exil est
la peine donnee & aux maistres & aux
disciples. Mais si queleun repliquoit,
Les Mages vindrent d'Orient pour a-
dorer Christ: & puis disoit-il, Nous fa-
uons quelle affinité il y a entre la Magie
& l'Astrologie. Bref ce sont les Ma-
ges, qui les premiers ont annoncé la
naissance de Christ, c'est eux-mesmes
qui les premiers luy ont fait present.
Je croy que pour cela il voudroit dire
que Christ leur seroit obligé. Mais que
conclud-il de tout ceci? Ne voudroit-il
poit aussi maintenir par mesme moyé,
que la religion que luiuoyent ces Ma-
ges, seroit bonne & saincte, & q̄ quand
les Mathematiciens & Astrologues en
feroyēt, cela les excuseroit? Mais la Ma-
thematique, que nous auons mainte-
nant, est de Christ, & n'observe point
les estoilles ni de Saturne, ni de Mars,
pour predire quelque chose par là, mais
elle regarde l'estoille & la lumiere de

DE L'IDOLATRIE.

Christ & de to⁹ autres, qui sont morts en luy & en son ordre. Dauantage la science de tels Mages a esté supportee de Dieu, iusques au temps de l'Euangile, afin que Christ ni aucun n'eust plus à s'enquerir & interpreter la naissance d'homme viuãt par le cours & dispositiõ du ciel. Et pour ceste mesme cause les Mages offriront à cest enfant, estant desia Seigneur, de l'encens, de la myrrhe, & de l'or, pour signifier la fin de la sacrificature & gloire legale deuoir estre, laquelle Christ estoit venu oster & accomplir. Or le songe qu'eurent ces Mages aussi, leur signifioit le mesme, quand il leur fut dit qu'ils retournaissent en leurs contrees, non pas routesfois par la mesme voye, par laquelle ils estoient venus, mais par autre: qui estoit à dire qu'ils ne suiussent plus leur premiere profession de Magie. Car cela ne leur a point esté dit de peur qu'Herodes les poursuiuis, veu qu'il ne les a point poursuiuis, encores qu'il ne feust pas qu'ils s'en fussent retournes par autre chemin: car aussi

Notez pour plus claire solution de ceste difficulte, que la science de ces Mages n'estoit pas à obseruer particulieremẽt la naissance

TERTULLIAN,

d'un chacun, & pre-
dire ce qui luy de-
noit aduenir, ou
non. Ce q̄ font les
Astrologues & de
nostre temps, & du
tēps de Tertullian.
Mais ayās quelque
cognoissance &
obseruation sur le
cours ordinaire
des estoilles, furēt
estōnez de l'estoil
le qu'ils apperceu-
rent extraordina-
remēt estre au ciel
& cognurēt qu'el-
le predisoit quel-
que grand' chose.
Dauantage, pour
ceia, tout ce que
ces Mages auroyēt
peu faire de leur
sciēce, n'est pas ap-
prouē par l'Escrit-
ture, mais ce fait
seulement, qui est
vne chose extra-
ordinaire, pour la
cōfusion des Iuifs.
La solution q̄ don-
ne Tertullian, ba-
ffit de l'estealle &
du soin sur vn bon
fondement de l'Es-
criture saincte, par
vne interpretation
trop allegorique.

ignoroit-il par quel chemin ils
estoyent premierement venus.
Partant il nous faut entendre par
ceste autre voye, vne autre disci-
pline & droite sciēce: & par ainsi
qu'il leur a esté plustost commā-
dé, que dorefnauāt ils cheminaf-
sent en autre profession que la
leur premiere. Autant en faut-il
estimer de ceste autre sorte de
Magie, qui besongne par mira-
cles, & qui a resisté à Moyses, que
la patience de Dieu l'a supportee
iusques au temps de l'Euangile.
Car depuis ce temps, Simon le
Magicien estant mesme receu en
l'Eglise, par ce qu'il retenoit en-
cores quelque chose de sa Magie
& de sa secte tromperesse (car il
vouloit entre les autres miracles
de son art, faire que par l'imposi-
tion des mains il peust vendre le
sainct Esprit) il fut maudit des A-
postres, & ietté hors de l'Eglise.
Depuis vn autre Magicien, qui e-
stoit avec Sergius Paulus, fut pri-

DE L'IDOLATRIE.

aë de la veuë, par ce qu'il resistoit aux
 mesmes Apostres. La mesme maledi-
 ction & punition eust esté enuoyee
 sur les Astrologiens, comme ie peux
 croire, si quelques vns se fussent trou-
 uez de leur tēps. Mais puis que la Ma-
 gie est condamnee & punie de Dieu,
 & que l'Astrologie est vne partie & e-
 spece de ceste Magie, il est tout cer-
 tain qu'elle est aussi condamnee & re-
 prouuee. Et de faict, nous ne trouue-
 rons point qu'il y ait eu apres l'Euan-
 gile presché ni Sophistes, ni Chaldeës,
 ni enchanteurs, ni deuineurs, ni Magi-
 ciens, qui n'ayent esté punis. Où est le
 sage, où est le lettré, où est le sauant de
 ce siecle? Dieu n'a-il pas affollé la sa-
 gesse de ce monde? Tu ne fais rien toy
 Mathematicien, des choses futures, si
 tu ne sauois q̄ tu deuois estre quelque
 iour Chrestien. Si tu le sauois bien, tu
 deuois aussi sauoir que tu ne pouuois
 suiure ceste tienne profession, & ton
 art & sciēce te deuoit aduertir du dan-
 ger où elle estoit, toy estant fait fidele,
 veu qu'elle se mesle de predire aux au-

Isaie 33.
 Ceste inter-
 pretation est
 trop allego-
 rique, cōbien
 que le fon-
 dement de
 cest autheur
 soit bon de
 reprouuer la
 Magie mira-
 culense. Par-
 tant ici mes-
 me il bastit
 de l'esteulle
 sur la parole
 de Dieu, &
 sur vn bon
 fondement.
 1. Cor. 3.3.

TERTULLIAN,

tres les annees & euenemens dange-
reux . Toy Mathematicien , si tu veu
estre Chrestien, tu n'as plus ni part ni
portion en ta profession de Magie: car
celuy ne peut esperer auoir part au
royaume des cieux, duquel le doigt &
la ligne abuse du ciel mesme. Or outre
tous ceux-ci, il faut sauoir touchant les
maistres d'eschole, & tous autres pro-
fesseurs des bonnes lettres : & n'y a
doute q̄ nous trouuerons que ce qu'ils
font, sent son idolatrie. Premièrement
il leur est de necessité de traiter les
louanges des dieux des Gentils, de re-
citer leurs noms, leurs genealogies,
leurs fables, leurs accoustremens, &
tout ce qui leur est attribué pour ma-
gnificence: item de garder & obseruer
les solénitez & iours de festes qui leur
sont dediez : car mesmes ils leur don-
nent de leur gain & reuenu . Et qui est
le maistre d'eschole, qui ne frequente
la solennité des quatre festes de Mi-
nerue, encore qu'il ne vienne point à
l'idole & temple d'icelle? Car mesme-
ment vn chacun consacre & donne à

Il parle des
maistres d'es-
chole & des
professeurs
de son temps.
Toutesfois
ceux de main
renāt doiuent
lire diligem-
ment ceci,
pour sauoir
s'ils font en-
core chose
semblable à
ce qui est re-
pris en ce
passage, com-
me partici-
pant à l'ido-
latrie.

DE L'IDOLATRIE.

l'honneur & au nom de la deesse Minerue le premier mois de ses nouveaux escholiers:tellemēt que combien qu'il ne soit point souillé au seruice de quelque idole, toutesfois d'autant que ce qu'il gagne & reçoit de ses mois, est fait par luy cōme vne chose consacree à l'idole, luy-mesme doit estre fuy & euité cōme vn idolatre. Et vn tel gain de mois ainsi du commencement dedié à l'honneur & au nom d'une idole, & ce qu'il luy donne, est-ce chose moindre qu'une pure idolatrie? Les quatre festes de Minerue sont tout ainsi festes de l'idole Minerue, comme les festes de Saturne sont festes de l'idole Saturne: lesquelles festes de Saturne sont aussi gardees au temps des Saturnales, & celebrees par les vallets & chambrieres. Dauantage, és escholes il faut donner les estrenes au premier iour de l'an, cōme font les Payens, payer le vin de la feste des Sept montaignes de Rome, le vin d'hyuer, porter tous les presens accoustumez d'estre donnez pour la chere parenté,

Elle est cōme S. Catherine, la saincte & patronne des petis escholiers de nostre temps.

Ceci estoit comme la feste du Landi, que font les escholiers à Paris.

TERTULLIAN,

mettre des chapeaux de fleurs à l'entour de l'eschole : tellemēt qu'au mesme iour que les magistrats Aediles , & les femmes des Prestres Payens sacrifient à la deesse Ceres, à ce iour mesme les escholes font leur feste. Et les mesmes choses qui s'y font, sont celles que lon a accoustumé faire au iour & feste de la natiuité de quelque idole : tellement que toute pompe diabolique est lors veüe . Qui fera maintenant celuy, qui puisse estimer qu'il soit conuenable à vn Chrestien de faire ceci , sinon celuy qui voudra dire que toute autre personne qu'un maistre d'eschole en peut faire autant ? Or nous entendons bien qu'on pourra repliquer , S'il n'est pas permis aux seruiteurs de Dieu d'enseigner & tenir escholes, il ne leur est pas aussi permis d'y aller ni d'apprendre. Mais ie respon, Comment seroit-il possible qu'aucun fidele fust bien instruit , & fust propre à quelque conduite des choses humaines , ou à traiter chose que ce soit , sans auoir les lettres, qui sont les vrais instrumens

DE L'IDOLATRIE.

de bien conduire toutes choses en ceste vie? Dauantage, comment reietterions-nous les estudes seculieres, veu que les lettres diuines ne se peuuent apprédre sans elles? Mais considerons qu'en ceste necessité il y a ceste distinction, que pour le regard des choses qu'il y faut faire, il n'est loisible d'accorder à tenir les escholes, & qu'il les faut fuir pour ce regard, & qu'il vaut mieux que l'homme fidele apprenne, que non pas qu'il enseigne. Car il y a vne autre raison de celuy qui enseigne & de celuy qui apprend. Car quant à l'homme fidele, qui tient eschole, & enseigne les lettres pleines de la louãge des idoles, sans doute il les louë, entant qu'il les enseigne, & les assure, entant qu'il les baille: & leur rend tesmoignage, entant qu'il les recite. Mesmemét il honore les idoles de ce nom de Dieu: & toutesfois la Loy de Dieu, comme il a esté dit, defend d'en appeller autres dieux qu'un seul, & veut que toute autre chose qui a ce nom, soit estimée fausse & vaine. Voire que c'est

T E R T V L L I A N,

la premiere instruction & foy que lon
a au diable, que celle qui se prend ainfi
de ces premiers fondemens & ensei-
gnemens qui sont donnez aux escho-
les. Demãde à qui tu voudras, si cestui
là n'est pas vray idolatre, qui catechise
& instruit les ieunes enfans touchant
les idoles. Quant au fidele qui appréd,
s'il a desia sens & iugement pour co-
gnoistre ce qu'il est, il ne recoit & n'ap-
prouue aucune de toutes ces choses
qui luy sont racontees: & s'il n'a point
encores de iugement, encores moins
les approuue-il: & quand il commen-
cera à auoir iugement, il doit premie-
remēt iuger & cognoistre ce que pre-
mierement il a appris touchant le vray
Dieu & foy Chrestienne: & par ce
moyen il reiettera toutes ces fables
des idoles, & fera en aussi grande seu-
reté que celuy qui cognoist bien le ve-
nin, iacoit que celuy qui le luy presen-
te ne le sache pas, & pourtant qui ne le
boit pas. Et ainsi la necessité semble
excuser celuy qui va à telles escholes
pour apprendre: car autrement il ne
pour-

Il appert que
de ce temps-
là il n'y auoit
encore aucu-
ne eschole si-

DE L'IDOLATRIE.

pourroit apprendre. Et est plus licite à l'homme fidele d'aller apprendre en telles escholes, que de les tenir & y enseigner, comme il luy est plus aisé, estant disciple, de fuir & euter toutes les souilleures de leurs festes & solennitez, qu'il ne luy est pas aisé, estant maistre, de ne les frequenter. Mais il faut sauoir touchant les trafiques & marchandises. Or en premier lieu, si nous examinons les autres pechez, nous trouuerons que la racine de tous maux c'est la conuoitise de gain, en laquelle quelques vns estans empestrez, ont fait naufrage de la foy, laquelle mesme conuoitise est appelée par l'Apôstre Idolatrie. Dauantage, il y a la menterie, qui est compagne ordinaire & seruâte de ceste conuoitise de gain. Le me tais des faux sermés qu'on y fait communement : car les sermens sont entierement condamnez en tels cas. Quoy donc ? la marchandise peut-elle estre demenee par vn homme Chrestien ? Si les hommes n'auoyent point ceste conuoitise de gagner, beaucoup

dele, où lon enseignast, cōme toutes fois lon en trouue au iourd'huy, graces à Dieu: & ainsi Tertullian pèse pouuoit estre permis d'aller à l'eschole des Payens. Mais ce conseil est bien dangereux, à ceux principalement q' n'ont pas encore la discretion pour laisser le mal & prendre le bien. Et est pour le plus seur de n'y aller poit mais aller à l'eschole d'un maistre fidele, ou estre enseigné en la maison. 1. Tim. 6. 10. Ephes 5. 5.

TERTULLIAN,

de marchandises qui sont, ne seroyent point: car le moyen de gagner est telle trafique, & la cause cessante, telles trafiques cesseroient. Mais pourueu que ce soit vne trafique iuste, ou lon ne trompe ni ne mète point, elle est permise. Mais toute trafique qui sert ou à bastir ou à repaistre l'idole, est crime d'idolatrie. N'est-ce pas vne vraye idolatrie, quand on vend les marchādises qui leur sont sacrifiees, comme l'encēs & autres odeurs estranges? Je say bien que telles marchandises nous peuuent seruir, ou és medecines, ou pour enseuelir les morts. Mais quand les pompes, les prestres, les sacrifices des idoles sont enrichis & faits par les dangers, par la perte, par le souci & les voyages de ces trafiques, qu'es-tu autre chose sinon vn procureur & petit solliciteur de la gorre des idoles? Or pour ceci que personne ne pense que lon peut condamner toutes sortes de trafiques par ce moyen. Car ie di que les pechez où nous pouuons tomber, tant plus ils sont grans & enormes,

DE L'IDOLATRIE.

tant plus s'en faut-il songneusement garder, non seulement pour nous donner de garde de tomber en iceux, mais en toute autre chose en laquelle ils peuuent estre apperceus. Car si c'est par mon moyen que telle faute se commet, c'est tout vn, & cela ne m'excuse pas de dire que c'est par autre qu'elle est faite: car ie ne dooy me rendre suiet, ni aider en chose qui ne m'est permise de faire. Et en ce mesme qu'il m'est defendu de faire telle faute, ie dooy mettre peine, que ie ne dōne occasion aucune d'estre faite par autre quel qu'il soit. Pour exemple, ie propose vn faict de non moindre cōsequence, assauoir de la paillardise & fornication, laquelle d'autant qu'elle m'est defendue, ie ne dooy seruir à aucun que ce soit pour ce faict, ni de ma peine, ni de ma conscience. Et comme ie me dooy retirer du bordcau moy-mesme, ie cognoy aussi que ie n'y dooy seruir à autre ni de maquereau, ni de moyen qui soit, encores qu'il y eust à faire gain. Autre exemple, La defense de sacrifier aux

TERTULLIAN,

idoles condamne aussi & reiette de l'Eglise le boucher qui tue la beste du sacrifice, encore qu'il ne face pas luy-mesme ce qu'il baille & laisse aux autres à faire, c'est à dire, qu'il ne sacrifie pas la beste. Voici encores vn exemple plus approchant. Si vn marchand public, & fournisseur des bestes à sacrifier, vient à l'Eglise, luy permettra lon faire & cōtinuer telle trafique & marchandise? ou si estant fidele, il entreprend à la faire, demourra-il en l'Eglise? Le croy que non: comme si quelcun vouloit aussi supporter & endurer en l'Eglise vn marchand fournisseur d'encens à sacrifier. Car combien que l'vn fournisse de sang & de beste, l'autre d'encens & d'odeur, c'est tout vn. Quoy? si premier que les idoles fussent au monde, l'idolatrie toutesfois se faisoit desia par telles drogues & encensemens, & si encore maintenant, sans auoir vn idole, l'idolatrie se fait par ces bruslemens d'odeurs, qui est la chose qui soit de plus grande importance pour entretenir l'idolatrie, que

DE L'IDOLATRIE.

tel marchand fournisseur d'encens? Car plus aisément les idolatres se passent d'idole, que d'encens. Interroguons mesme la conscience d'un tel homme, avec quel visage tel marchand se disant Chrestien, osera-il passer par le temple des idoles? De quelle façon pourra-il se moquer, & esteindre leurs autels fumans & allumez, veu que c'est luy qui les fournit? En quelle constance exorcizera & chassera-il les diables qu'il nourrit, veu qu'il fait de sa maison un grenier pour eux? Et encore qu'il eust chassé le diable, que pour cela il ne se flatte point: car il ne le chasse pas comme ennemi, mais comme d'un ami il peut fort aisément obtenir qu'il s'en voise, veu qu'il le nourrit tous les iours. Partant il faut conclure qu'il n'y a mestier, ni profession, ni trafique, qui serue & administre quelque chose pour forger ou parer les idoles, qui se puisse exempter du crime & nom d'idolatrie, si nous ne voulons dire que l'idolatrie est autre chose que le seruisse & peine que lon prend à honorer

Pour le tēps de Tertullia ceste vertu d'exorcizer duroit encore en l'Eglise, aujour d'huy non.

TERTULLIAN,

ou faire honorer les images & idoles. C'est à tort que nous-nous armons de la necessité de nostre vie , quand apres auoir receu la foy, nous disons, Je n'ay autrement dequoy viure . Car il nous faut respondre plus franchemēt à telle sorte excuse, c'est trop tard que cela est allegué . Car à l'exemple de ce sage & prudent bastisseur, il falloit premiere-

LUC 14.28 ment deliberer: car celuy-là premiere-

ment supputa les frais de son œuure & bastiment avec ses facultez , de peur qu'ayant vne fois commencé, & ne pouuant parfaire, il fust tout honteux. Et qui plus est , tu as le dict de nostre Seigneur , lequel t'oste toute excuse. Car qu'allegues-tu, le crain d'auoir disette? Et le Seigneur au cōtraire appelle ceux-là heureux, qui ont faite pour son Nom . Tu dis , Je n'ay dequoy viure: & luy il dit , Ne foyez point sollicitez de vostre viure. Et auons mesme l'exemple du lis, pour croire que Dieu nous vestira. Tu dis, Je n'auray rien: &

MATT. 5.10

MATT. 6.28

LUC 13.27 luy il dit, Qu'il faut vendre tout ce que tu as, & le donner aux poures . Tu dis,

DE L'IDOLATRIE.

Il faut auoir soin de ses enfans & de sa posterité : & luy il dit , Personne n'est Luc 9.62 propre pour me seruir, qui met la main à la charrue , & regarde derriere luy. Tu dis , l'estois achalandé , & couché en estat : & luy il dit, Nul ne peut seruir Matt. 6.24 à deux maistres . Si tu veux estre disciple du Seigneur , il est necessaire que tu suiues le Seigneur , & que tu portes ta croix , c'est à dire tes afflictions & ennuis , ou tu n'as que le corps, & non le cœur, en l'Eglise de Christ: car il faut laisser ses parens, sa femme, ses enfans pour seruir à Dieu . Tu doutes d'oc encore si tu delaisseras ton mestier ou profession ou marchandise, à cause de tes parens ou de tes enfans . Mais deslors que Iaques & Iean ont esté appellez Marc 1.28 du Seigneur , & delaisserent pour le suiure leur pere & leur nacelle dès ce temps-là, il nous a esté demonsté qu'il nous falloit quitter & enfans & mestiers & marchandises pour l'honneur de Dieu . Le mesme nous a esté demonsté, quand Matthieu delaiussa Matth. 9.9 son peage: & le mesme aussi, puis que

TERTULLIAN,

Mat. 8. 21 c'est trop tardé pour homme qui a la foy, que d'attédre qu'il ait enseveli son pere. La foy ne craint point la faim, & fait aussi hardiment l'endurer pour Dieu, que toute autre sorte de mort. Car puis que la foy n'a point de peur de sa vie mesme, commét l'auroit-elle de son viure? Mais si quelcun dit, Le quantieme est-ce qui a fait ceci? Je respon, que ce qui est difficile aux hommes, est facile à Dieu. Et en tout euenement si ne faut-il pas tellemét nous flatter sous la misericorde & bonté de Dieu, que nous-nous laschions la bride à commettre faiçt approchant de l'idolatrie: mais il nous faut fuir mesme de bien loin toute haleine d'idolatrie autant que peste, non seulement és choses dont nous auons parlé par ci deuant, mais en toutes autres choses & superstitions que les idolatres font, soit à leurs dieux, soit à leurs morts, soit à leurs Rois, comme estans toutes ces choses propres & faites aux esprits immundes, soit que lon leur face sacrifices, & creë prestres, soit que lon leur

DE L'IDOLATRIE.

face des ieux & choses semblables, soit que lon leur face iours de festes. Mais touchât les sacrifices & la prestise des idoles, qu'est-il besoin que i'en parle d'auantage? D'autre part, nous auons desia escrit vn autre liure touchant les ieux & spectacles & tels plaisirs faits à l'honneur des idoles & images. Il reste à traiter des iours de festes & autres solennitez extraordinaires, lesquelles nous auons accoustumé d'imputer ou à nostre lasciueté, ou à nostre timidité, pour nous excuser contre la discipline de l'Eglise toutefois, & par lesquelles ce pendant nous communiquons avec les Payens en leur idolatrie. Mais en premier lieu ie parleray de ceci, sauoir si vn vray seruiteur de Dieu peut en bonne conscience communiquer avec les infideles en habits, en façon de viure, en sortes de ieux ordonnez pour leurs festes. En quoy il faut considerer que ce qui est dit par l'Apostre, qu'il faut rire avec ceux qui rient, & pleurer avec ceux q pleurēt, se doit faire, quād nous sommes avec personnes fideles,

Rom, 12.

15.

T E R T V L L I A N,

pour nous exhorter à vnion mutuelle.
 2. CORINT. Car ceci est tousiours vray, qu'il n'y a
 6.14. point de communion entre la lumiere
 & les tenebres, la vie & la mort: autrement nous contredifons à ce que l'Es-
 criture deuise en disant, Le mōde s'es-
 iouyra, mais quant à vous, vous pleu-
 rerez. Que si nous voulons rire avec le
 monde, il est à craindre que puis apres
 nous ne plorions aussi avec le monde.
 Ieā 16.20 Mais ce pendant que ce monde s'es-
 iouit, plorons, afin que quand il pleu-
 rera, nous-nous esiouyssions. Ainsi,
 pour exemple, Lazare estant mort, a-
 uoit ioye & refreschissement au sein
 d'Abraham: & au contraire, le riche
 estoit en vn perpetuel tourmēt de feu,
 pour monstrier la diuerse recompense
 du bien & du mal qu'ils auoyent tous
 deux. Mais on dira, Tels iours sont
 iours assignez pour receuoir les pre-
 sents qu'on nous fait de telles festes,
 lesquels presens sont donnez à quel-
 ques vns pour honneur seulement, &
 aux autres ils sont payez comme cho-
 se deuë. Quant à moy, diras-tu, ce iour

DE L'IDOLATRIE.

là ie receuray feulemēt ce q̄ m'est deu,
ou ie payeray à ce iour-là ce q̄ ie doy.
Mais puis que telle coustume de don-
ner tels presens est introduite par vne
pure superstition des hommes, pour-
quoy prens-tu part és choses consa-
cres à telles festes & à leurs idoles,
toy qui as renoncé à toute telle vanité
& mensonge? Et quant à ce que tu al-
legues de payer ce iour-là, c'est vne
faute: comme s'il r'estoit enioint de
payer precisément ce iour-là, & com-
me si vn autre iour tu ne pouuois pas
aussi bien payer ce que tu dois, ou rece-
voir ce qui r'est deu, comme en cestui-
ci. Paye vne autre fois, sans prendre
nommément ce iour-là, ou reçooy vn
autre iour, & trouue vn moyen pour
faire ton affaire autrement. Car pour-
quoy celeras-tu ce que tu crois? car en
le celant, tu polluës ta conscience par
l'ignorance d'autruy. Si lon fait bien
que tu es Chrestien, on te tente par ce
moyen: & ce que tu fais, est contre la
conscience & opinion de cest autre au-
quel tu as affaire, qui pense que tu ne

TERTULLIAN,

sois point Chrestie : voire mesme qui
 fera bié semblât quelquefois de ne te
 cognoistre pas, afin que t'ayant tété, &
 ayant fait de toy ce qu'il veut, tu sois
 coupable. Et certes soit en vne sorte
 soit en l'autre, tu es toujours culpa-
 ble & confus deuant Dieu. Or Christ
 dit, *Mat. 10. 33* Qui aura eu honte de moy deuant
 les hōmes, i'auray honte de luy deuant
 mon pere qui est au ciel. Mais le mal
 est, q̄ plusieurs des fideles se sont des-
 persuadez qu'il faut quelquefois par-
 donner & excuser ce que font en tel
 cas les infideles, de peur que le nom
 de Dieu leur soit en haine & soit blas-
 phemé. A quoy ie di, que le blasphē-
 me du nom de Dieu, qu'il faut euitier,
 est, quand quelcun des nostres ou par
 tromperie, ou par tort ou iniure, ou au-
 tre cause qu'il donne à vn infidele, luy
 donne iuste occasion de blasphemer le
 nom de Dieu. Car en tel cas l'infidele
 iustement a en haine le nom de nostre
 Dieu, & Dieu mesme est prouoqué &
 courroucé. *Isaie 52. 5* Que si ce qui est escrit,
Ezech. 36. 20. Mal-heur à celuy pour lequel mō Nom

DE L'IDOLATRIE.

est blasphémé, se doit entendre de toute occasion que prennent les infideles de blasphemer le nom de Dieu, nous sommes tous perdus: veu que sans que nous dōnions iuste cause, tout le peuple assemblé es marches & places publiques, ordinairement maudit & blaspheme le nom de Dieu d'une cōmune voix: & cessons d'estre Chrestiens, & ce peuple ne le blasphamera pl⁹. Mais au contraire continuons & perseuerōs d'estre Chresties, & qu'il soit blasphémé par eux tant qu'ils voudront, pourueu que ce soit d'autant que nous gardons la doctrine de l'Euangile, & non d'autāt que nous-nous en desbauchōs: pourueu que ce soit d'autant que nous sommes trouuez vrais, & non d'autant que nous sommes trouuez faux Chrestiens: pourueu que ce soit vn maudisson ietté par eux, qui nous tesmoigne martyrs de Dieu, entant que lors nous sommes cognus & approuuez vrais Chrestiens, quand pour la religion nous leur sommes en execration. Ce nous est benediction que leurs

TERTULLIAN,

maudissons, pour auoir gardé la doctrine de Dieu. Et S. Paul dit, Si ie voulois plaire aux hōmes, ie ne ferois pas seruiteur de Christ. Mais quelcun dira, Le mesme Apostre veut que nous nous estudiōs à plaire à tous, Comme moy-mesme, dit-il, ie plais à tous en toutes choses. Mais ie demande, est-ce en celebrāt les festes Saturnales & Calendes de Ianuier, qu'il plaisoit aux hōmes, ou bien par sa modestie, patiēce, grauité, humanité & rondeur? Et ainsi quād il dit autre part, I'ay esté fait tout à to⁹, afin que ie gagnasse tous: sauoit si S. Paul a esté idolatre avec les idolatres, Payen avec les Payens, mondain avec les mondains? Et combien qu'il ne defend pas du tout de conuerser avec les idolatres & paillars, & autres pecheurs de ce monde (car comme il dit, il nous faudroit sortir entierement de ce monde) toutefois pour cela il ne nous donne pas telle bride en conuersant & nous trouuant avec eux, q̄ nous deuions pecher cōme eux ni avec eux. Car ce que sainct Paul nous permet,

Gal. 1. 10.

1. Cor. 10.
33.

1. Cor. 9.
22.

2. Cor. 5.
10.

DE L'IDOLATRIE.

c'est pour les negoces de ceste vie: mais de pecher avec eux, personne ne nous le permettra iamais. Il est permis de faire ses affaires avec les infideles, mais il n'est pas permis d'estre avec eux iusques à la mort. Nous pouuõs bien māger avec tous, & nous resiouir avec, en communiquant à leur nature, & non à leurs superstitions. Car nous sommes pareils & semblables à eux de nature & d'ame, mais non pas de religion: & possesseurs du mōde avec eux, mais nō pas de leur erreur. Or si no⁹ ne pouuõs iustement communiquer en mal avec les infideles & estrangers de la foy, combien est-il plus pernicieux de le faire avec les fideles & les freres? Car qui est-ce qui pourra dire ou soustenir qu'il est permis de le faire? Pour preuue de ceci, le sainct Esprit reproche aux Iuifs leurs iours de festes. Mon ame, dit-il, a en haine vos sabbaths & nouvelles lunes & ceremonies. Comment donc pouuons-nous frequenter les festes Saturnales, celebrer les Calendes de Ianuier, le iour d'hyucr, la feste des

Isa. 1. 14.

Cōme la feste de sainct Martin.

TERTULLIAN,

matrones, dōner presens en ces iours-
là, cōme font les infideles, faire estre-
nes, ieux & bāquets solēnels : veu q̄ les
Sabbaths, les nouvelles lunes & cere-
monies, qui mesme quelque fois ont
esté approuuees de Dieu, nous sont
aujourd'huy en haine & detestation?
O combien la foy des Payens pour
leur religion est plus ferme que la no-
stre! Car quant à eux, ils ne gardent au-
cune feste ni solennité des Chrestiens,
ni iour de Dimāche, ni de Pentecoste:
voire mesme s'ils les sauoient, ils ne
feroyent leurs festes au mesme iour
que nous : car ils craindroyent d'estre
estimez Chrestiens. Mais quāt à nous,
nous n'auons point peur d'estre iugez
Payens. Si tu veux prendre quelque
repos, tu as iours pour ce faire, voire
plus que les Payens. Car d'eux, ils n'ont
que le premier iour d'vn chacun an so-
lennel : & toy de huit iours en huit
iours tu en as vn. Compte mesme tous
les iours des festes qui sont chōmees
entre les Payens, & les enfile, elles
n'ont point autant de temps que la
Pente-

DE L'IDOLATRIE.

Pentecoste, laquelle tu chommes. Au C'est à dire, cinquante iours.
reste, touchant la lumiere qui est mise
és mesmes iours de feste, tu allegues
qu'il est dit, *Que vos œuvres reluisent* Mat. 5. 16.
& soyent lumiere. Mais ie respon, que
maintenant ce sont nos ouurouers &
nos portes qui reluisent de lumiere,
& non nos œures. Car on trouuera
plus de portes d'infideles estre sans lu-
minaire, & sans bouquets de laurier,
aux iours des festes Payennes, que nō
pas de portes de Chrestiens. Ce qui
vient bien à propos pour disputer: car
il faut parler mesmemēt de ceci. Mais
en brief, si telle chose est faite pour
l'honneur de l'idole, sans doute tout
honneur fait à l'idole, est idolatrie: si
elle est faite à nostre aduis en faueur
des hommes, sachons que toute idola-
trie a esté premierement establie pour
honorer les hōmes. Sachons aussi que
toute idolatrie est hōneur fait aux hō-
mes, attendu que les dieux des Payens
ont esté purs hommes, comme il con-
ste entre eux-mesmes: & n'y a point de
difference, soit que telle superstition

D.j.

TERTVLLIAN,

LUC 20.
25.

soit establie pour honorer les viuans, soit les morts. Car l'idolatrie n'est pas cōdamnee pour les personnes esquelles elle est faite, mais pour autāt qu'elle rend aux hōmes le deuoir & seruice qui est inuenté du diable. Tu diras, Il faut rendre à Cesar ce qui est à Cesar. Il est vray. Mais escoute ce qui est adiousté, Et faut rēdre à Dieu ce q est à Dieu. Demandes-tu qui sont les choses qui appartiennent à Cesar? Ce sont celles desquelles pour lors il estoit question, sauoir, s'il falloit rendre à Cesar le tribut, ou non. Et pour donner à cognoistre cela, le Seigneur demanda qu'on luy monstrast la sorte de monnoye, & leur demanda de qui estoit ceste image. Et quād il eut ouy qu'elle estoit de Cesar, il leur dit, Rendez à Cesar ce qui est à Cesar, & à Dieu ce qui est à Dieu: sauoir est, l'image de Cesar qui estoit en ceste monnoye, à Cesar, & l'image de Dieu qui est en l'homme, à Dieu: afin que nous rendions à Cesar nostre taux de taille, & que nous-nous rendions nous-mesmes à Dieu. Car que

DE L'IDOLATRIE.

demourra-il à Dieu, si tout est à Cefar? Tu repliqueras, C'est donc vn honneur propre à Dieu, que d'auoir du lumineux à nos portes, & vne branche de laurier sur le seuil de nos huis. Je confesse bien que ce n'est pas vn honneur propre à Dieu, mais ie di, que quand ceci se fait, il se fait comme à celuy qui est estimé estre Dieu, comme lon peut apperceuoir de ce qui apparroist notoirement: outre qu'il y a encore vn mal pl⁹ secret, & operation en ceci tendant à l'honneur des diables. Car nous deuõs sauoir, si d'auenture faite d'auoir leu leurs liures, nous l'ignorons, qu'il y a eu entre les Romais mesmes des dieux assignez aux portes, comme la deesse Cardea, ou Gondonnierre, qui estoit ainsi appelée, d'autant qu'elle gardoit les gonds des portes: Le Dieu Forculus ou Huifferot, qui presidoit sur les huis: le Dieu Limentinus ou Entrier, qui estoit à l'entree: le dieu Ianus ou Portier, qui estoit à la porte. Or nous sauons que combien que ces noms soyent choses vaines & for-

D.ij.

T E R T V L L I A N,

gees à plaisir, toutefois que puis que lon y a mis quelque superstition, ils attirent les diables & les esprits immundes par le lien de Consécration & dedicace qui leur a esté faite de telles choses: car autrement les diables n'ont point de propre nom, sinon celuy des choses qui leur sont dediees. Nous auons mesme leu, qu'entre les Grecs Apollo s'appelle Thyreen, c'est à dire Portier, par ce que les portes luy sont cōsacrees, & qu'ils ont des demons, nommez Anthelij, qui sont dieux de leurs huis. Ce que le saint Esprit ayant de long temps preueu, l'a predict par son plus ancien Prophete Enoch, qu'õ auroit les huis & portes des logis en religion & superstition: comme mesmes nous voyons qu'aux lieux des estuues publiques on adore autres huis que ceux de nos maisons ordinaires. Ainsi si ce que lon adore, & que lon met par honneur aux portes & aux huis, appartient à tels dieux, comme les idolatres le disent, il est certain que le luminaire & branche de laurier qui y est mise,

DE L'IDOLATRIE.

leur appartient aussi, & y est mise en leur honneur, & que tu fais pour l'idole tout ce que tu mets à ton huis. En quoy il n'est bon de celer ce que ie proteste au nom de Dieu auoir esté monstré à vn frere pour le profit de tous. C'est que ie say vn frere fidele auoir esté de nuict & par vision grieuement chastié, duquel les seruiteurs auoyent couronné l'huis de laurier, pour les bonnes nouvelles qui estoient suruenues à la ville. Et toutefois ce n'estoit point luy qui auoit couronné ceste porte, ni commandé de le faire, mesme auoit esté voir si cela se faisoit, & estant de retour s'en estoit courroucé. Mais voila comme enuers Dieu en telles choses il faut bien instruire nostre famille, & que telle instruction est bonne & sainte. Partant en ce qui touche l'honneur que nous deuons aux Rois & aux Empereurs, nous auons vn assez ample commandement de l'Apostre, que nous obeissions en tout deuoir, & soyons sub-

Rom. 13.1

TERTULLIAN,

Dan. 3. 18

contenans dedans ceste borne , que nous-nous separiōs tousiours de l'idolatrie . Et pour ce faict mesme peut beaucoup seruir l'exēple des trois freres, qui estans en toutes autres choses tresobeissans au Roy Nabugodnozor, refuserent toutefois constamment de faire honneur à son image: demonstrās par leur faict, que d'approuuer tout ce qui s'esleue à la façon de la hauteſſe de Dieu, est vne pure idolatrie. Le mesme se doit dire de Daniel, qui fut tresobeissant à Darius , & demeura en son office, iusques à ce qu'il fut question de l'honneur de Dieu. Car de peur de le diminuer, il ne craignit non plus les Lions du Roy , que ces trois premiers n'auoyent crainct les feux. C'est donc à faire à ceux qui n'ont aucune lumiere de Dieu, d'allumer tel luminaire à leurs portes, de mettre au ſueil de leurs huis les branches de laurier, pour les brusler apres : car c'est à eux lesquels les feux menacent, c'est à eux ausquels tel tesmoignage d'ignorance & tenebres appartient , & tel commencement des

DE L'IDOLATRIE.

peines d'enfer, & non à nous. Car quāt
au fidele, il est luy-mefine la lumiere
du monde, & l'arbre toufiours ver-
doyant. Puis que tu as renoncé au tem-
ple des idoles, ne fay point des portes
de ta maison, vn temple d'idole. Je di
trop peu : ie veux dire, puis que tu as
renoncé au bordeau d'idolatrie, ne fay
point prédre à ta maison la face & l'en-
feigne de quelque nouveau bordeau.
Mais touchant le faiçt & l'estat des so-
lennitez que tous gardent en leur pri-
ué, comme de porter longues robbes
simples & blanches le iour de fiançail-
les ou de nopces, ou le iour que lon
donne vn propre nom à quelcun : ie
croy qu'il n'y a point là de dāger, pour
dire que cela sente son idolatrie. Car il
faut confiderer les causes pour lesquel-
les on fait cela, lesquelles i'estime estre
de foy bonnes & sans reprehension :
car ni telle façon des habits d'homme,
ni la façon de donner l'anneau des ef-
poufailles, ou de se baifer, n'est descé-
due d'aucune idolatrie. Et ne fay point
qu'aucune sorte d'habit fust maudit de

Mat. 5. 14

Pfal. 52.

10.

D.iiij.

T E R T V L L I A N,

Deut.
22. 5.

Dieu, sinon quand l'homme prend ce-
 luy de la femme : car l'Escriture dit,
 Maudit est tout hōme qui se vest d'ha-
 bit & en façon de femme. Et la robe
 longue de son propre nom est seante à
 vn homme. D'autre part, touchant les
 nopces, Dieu ne defend point plus de
 faire des nopces, que de prendre & de
 dōner à quelcun vn propre nom. Mais
 lon dira, Mais les sacrifices des idoles
 se font en telles robbes. Je respon, que
 d'autāt que lors ce que ie pren & por-
 te telle robe, n'est point pour estre à
 aucuns sacrifices, mais pour aider à
 mon ami en son affaire, ie n'ay que
 faire du reste : que le monde die ce
 qu'il voudra. Et seroit bien veritable-
 ment à desirer de ne voir iamais ce qui
 ne nous est pas permis faire. Mais
 puis que l'idolatrie a tellement enue-
 loppé le monde, il conuient souuen-
 tes fois és choses indifferentes faire
 quelque chose pour rendre le deuoir
 à vn ami, és choses ou il n'est aucu-
 nement question d'honorer vn idole.
 Si i'estois appellé à vne confrairie, ou

DE L'IDOLATRIE.

au banquet de sacrifice & d'une prestre, ie n'irois pas (car cela propremēt appartient à l'honneur de l'idole) ni mesme ie n'aiderois en telles affaires ni de conseil, ni d'argent, ni de ma peine. Si estant appelé pour estre present au sacrifice, & que i'y aille, ie suis idolatre: si ie suis appelé pour autre cause pour faire plaisir à vn infidele & idolatre, ie le puis faire: autrement que feront les seruiteurs & les enfans estans fideles, & les sergens ou vassaux, qui suiuent leurs maistres & seigneurs sacrificians? Mais s'ils leur donnent le vin quand ils sacrifient, voire mesme s'ils leur aident d'une seule parole necessaire à leur sacrifice, ils sont coupables comme ministres de l'idolatrie. Retenons donc ceste reigle, que nous pouuons à l'exemple des Peres & Patriarches suiure & accompagner les Magistrats & les Rois, leur rendant le deuoir du seruice que nous leur deuons: car quelques vns des Peres anciens ont fait tel seruice aux Rois idolatres, sous lesquels ils estoient, & les ont ac-

T E R T V L L I A N,

compagnez iusques au lieu, & attendus iusques à la fin du sacrifice. Or de ceci vne autre question est sortie, s'auoir si vn vray seruiteur de Dieu, qui a quelque charge & estat en la Republique, peut en bonne conscience, ou par faueur, ou par finesse, s'exempter de communiquer à aucun faict d'idolatrie, à laquelle toutesfois les autres estans en mesme charge communiquét, comme nous voyons que Ioseph & Daniel ont administré les estats qu'ils auoyent, sans se polluer pourtant en l'idolatrie, & ont esté en honneur & credit, portant l'escarlate en tout le pays d'Égypte & de Babylone. Estimons donc que quand il se pourra faire que quelque homme fidele puisse auoir quelque estat ou le titre mesme en la Republique, & que ce pendant il ne sacrifie point, ni n'authorise par sa presence ou puissance les sacrifices, ni n'achete les bestes, ni ne prenne aucun soin des temples, ni ne procure leur reuenue, ni ne face aucuns ieux en l'honneur des idoles, soit de ses propres de-

DE L'IDOLATRIE.

niers, soit de deniers communs, ni ne soit presidēt pour les faire iouër, pourueu aussi qu'il ne pronōce ni face edict pour l'entretènement des idoles, que mesmes il ne face ni defere aucun serment par eux, telles choses gardees il peut demeurer en sa charge: & quant à l'exercice de sa iurisdiction, pourueu aussi qu'il ne condamne aucun ni de mort, ni d'infamie pour telles choses, qu'il ne luy face aussi aucun preiugé, qu'il ne l'emprisonne, qu'il ne le tienne lié, ni ne luy donne la torture. Mais il est difficile qu'il puisse euitier tout cela, estant en estat public. Mais quant aux habits & marques de sa charge, il ne faut trouuer estrange qu'un chacun ait sa façon d'habits, autre pour son priué, & autre pour sa charge. Car pour exemple, l'escarlate & la chesne d'or au col estoient aux Egyptiens & Babylonniens les propres ornemens de leurs Magistrats, comme à nous Romains aujourdhuy les robbes de droguet, les robbes à plein fond, les robbes figurees, les couronnes d'or sont

TERTULLIAN,

les habits des Prestres & Magistrats des prouinces : combien qu'il y auoit mesme en ceci autre cōdition aux anciens qu'à nous. Car le temps passé l'escarlate estoit donnee seulement pour signe d'honneur à ceux que les Rois aimoyent : & pourtant tels courtisans estoient appelez les Pourprez ou Escarlets du Roy , pour l'escarlate qu'ils auoyent , comme encore auiourd'huy ceux qui portent la robbe blanche à Rome, sont appelez les Blanchets. Et n'y auoit rien pour lors en tel habit, qui fust pour faire hōneur aux idoles. Car autremēt ces saincts personages & si constans eussent refusé entiere-ment les porter : & Daniel eust eu peur en les portant , de sembler seruir aux idoles, comme à Baal ou à Dragon, ce qu'en autre chose puis apres il a fait & déclaré. De quoy nous pouuons iuger, qu'une simple robbe d'escarlate, sans autre chose, estoit seulement signe de la libre condition de ceux qui la portoyēt, & non de quelque dignité. Parquoy comme Ioseph , qui estoit serui-

DE L'IDOLATRIE.

teur, & comme Daniel, qui estoit esclave & captif, ont porté l'escarlate entre les Barbares, pour declarer que l'un auoit obtenu droict de citoyen Egyptien, & l'autre droict de citoyen Babylonien: ainsi aujourd'huy on peut laisser porter aux enfans fideles, s'il est de besoin, ces robbes de droguet, & aux filles fideles les longues cottes, qui sont seulement marques de ce qu'elles sont citoyennes libres, & non d'aucune charge, & qui sont signes de leur condition, & non d'aucun honneur profane, & enseignes du lieu dont elles sont, & non d'aucune superstition. Mais la pourpre & les autres habits, qui sont ordinaires & solénels à quelques estats & charges, & q̄ sont vouez à vne idolatrie meslee avec tels estats, apportent avec eux vne tache & profanation à ceux qui les ont: comme nous voyons que lon porte par superstition ne plus ne moins vne sorte de droguets, & de robbe à plein fond, & de robbes figurees & semees de larges cloux, deuant les idoles au iour de leur

TERTULLIAN,

feste, comme lon fait des flambeaux & des faisceaux de verges. Ce qui se fait à bon droict : car comme les diables sont princes de ce monde, aussi veulent-ils que lon porte deuant eux & la pourpre, & les flâbeaux des Princes & Magistrats idolatres, qui sont de leur college. Que te profitera-il à toy Chrestien, si tu as tel habit, & que tu ne faces le deuoir de la charge? Estime que personne n'est iamais reputé estre pur entre ceux qui ne le sont pas. Car quand tu vestiras ceste sorte de robbe, qui de foy est souillee, estant signe d'idolatrie, il se pourra faire que tu ne la pollueras pas dauantage : mais tu ne faurois sembler estre pur, pendant que tu la portes. Et quât à ce que voudrois alleguer de Ioseph & de Daniel, saches qu'il ne faut pas tousiours ni en tout faire comparaison entre les choses nouvelles & vieilles, entre les rudes & les plus parfaites, entre les choses commencees & celles qui sont accomplies, entre la condition d'un seruiteur & celle d'un homme libre. Car

DE L'IDOLATRIE.

ceux desquels tu veus parler, estoient seruiteurs & esclaves de leur condition: mais quant à toy tu n'es seruiteur de personne fors d'un seul Iesus Christ qui mesme t'a deliuré de la captiuité de ce monde, afin que tu viues & faces à son exéple. Car luy qui estoit le souverain Seigneur, a vescu en ce monde en toute abiection & humilité, n'ayāt pas vne maison certaine pour se retirer, comme il dit luy-mesme, Le Fils Matt. 8.20 de l'homme n'a pas où il puisse reposer son chef. Quant à son vestement, il estoit tout simple & sans parure: car autrement il n'eust pas dit, Ceux qui Luc 7.25 sont vestus delicatemēt & richement, voici ils sont en la Cour des Princes. Quant à son visage & regard, il a esté sans gloire, comme auoit predict Isaie. Isaie 53.2 Que puis que Christ n'a point voulu, mesme entre les siens, exercer ni pratiquer aucune iurisdiction, veu que mesme il les a seruis en choses viles: puis qu'il a refusé à estre fait Roy, luy qui toutesfois sauoit biē estre ordonné pour l'estre: il a en ceci donné un

TERTULLIAN,

exemple à tous les siēs pour les enseigner à pouuoir viure sans porter marques ni de dignité ni d'estat. Car qui eust peu plus abondammēt auoir tout ceci, que luy qui estoit Fils de Dieu? Combien de siābeaux eust-il eu pour marcher au deuāt de luy, s'il eust voulu? quelle belle pourpre eust reluy sur ses espaules? Sur sa teste n'eust-il pas eu du plus fin or, n'estoit qu'il a estimé la gloire de ce monde estre contraire & à soy & aux siens? Partāt il faut conclure, que le Fils de Dieu a reietté ce qu'il n'a point voulu prendre pour luy mesme: & s'il l'a reietté, qu'il l'a condamné, & s'il l'a condamné, qu'il l'a tenu pour gloire & pompe du diable. Et si ceste pompe du mōde estoit sienne, il ne l'eust pas condamnée: & n'estant pas sienne, elle ne peut estre d'autre que du diable. Et quant au fidele, puis qu'il a renoncé à la pompe du diable, qu'il sache que tout ce qu'il en attouchera, en cela il commet idolatrie. Et entre autres choses que les fideles curieux d'auoir charge en la Republique doi-

DE L'IDOLATRIE.

doiuent considerer, qu'ils regardent à ceci, q̄ toutes les Seigneuries & Puissances & Magistrats de ce monde sont pour le iourd'huy, non seulement alienes, mais du tout & formellement ennemies de Dieu: car c'est par elles que la mort & les supplices sont inuentez contre les seruiteurs de Dieu, & par elles mesmes les peines ordōnees aux meschans sont abolies. Mais parauenture tu crains & que ta vie, & que tes richesses te soyent ennuyeuses, ne les employant point, de peur que tu idolatres en quelque chose. Le respon, qu'il y a remede à cela, & que tu te peux employer autre part: & encore que tu ne peusses, si est-ce toutesfois que ce seul poinct te doit contenter & suffire, & pour lequel tu es tres-heureux, assauoir, que viuant ainsi, tu es non pas Magistrat en terre, mais au ciel. Or par ce qui a esté dit, lon peut sauoir ce qu'il faut iuger touchant l'estat de la guerre, & d'y aller, qui est chose moyenne entre les dignitez & les puissances: car elle participe de ces

E.i.

T E R T V L L I A N,

deux . Mais encore demande lon plus
 specialement touchant ce poinct , fa-
 uoir si l'homme Chrestien peut aller
 en nos guerres , & si auoir vne charge
 en guerre , peut estre chose permise à
 celuy qui a la foy , soit charge de capi-
 taine, soit autre moindre: pourueu tou-
 tesfois qu'il ne soit point contraint
 d'immoler aux idoles , & qu'il ne iuge
 point des causes capitales . Je respon,
 qu'il n'y a point de conuenance entre
 la foy promise à Dieu , & le serment
 que lon fait en nos guerres , ni entre
 l'enseigne de Christ & l'enseigne du
 diable , ni entre le camp de lumiere &
 le camp de tenebres : & ne peut vne
 mesme ame seruir en ce cas à ces deux,
 assauoir à Dieu & à Cesar. Mais on di-
 ra , Moyse n'a-il pas porté sa verge en
 guerre ? Aaron aussi n'y est-il pas mar-
 ché ? Iosué n'a-il pas cōduit vne armee ?
 le peuple n'a-il pas souuent bataillé ? Je
 di que d'alleguer ceci, c'est se moquer,
 & q̄ ce n'est à propos. Car pour quelle
 cause le peuple a-il bataillé , & pour
 quelle cause combat auiourd'huy vn

DE L'IDOLÂTRIE.

Chrestien sous vn Prince idolatre? * Mais d'autant que nostre vie & conuersation est en danger, non seulement quand on fait, mais aussi quand on dit quelque chose d'idolatrie (comme il est escrit, Voici l'homme & ses faits: item, Tu seras iustificié par ta bouche) il nous faut prendre garde que nous ne tombions en idolatrie, mesme par nos paroles, ou par accoustumance vicieuse, ou pour crainte que nous auons de parler autrement. Car la Loy de Dieu nous defend mesmement de nommer & auoir en la bouche le nom des dieux des Payens. Ce qui s'entend ainsi, non que du tout il ne nous soit permis de nommer vn idole, ou son nom: car les affaires de ceste vie nous y contraignent souuét, comme si nous voulons dire, Tel est au temple d'Esculapius: item, Le demeure en la rue d'Isis: item, Tel a esté auiourd'huy fait prestre de Iuppiter: & ainsi en plusieurs autres choses, d'autant que les hommes ont ainsi imposé les noms. Et ie n'honore point Saturne, quand ie le nomme Sa-

Quelque peu du texte a esté ici laissé sans estre traduit, & pour cause.

Luc 19.22
Psal. 16.4

T E R T V L L I A N,

turne : & fay plus d'honneur à vn simple homme, portant ce prenom Marc, de l'appeller Marc, qui vaut autant cōme Maistre . L'Escriture dit bien , que nous ne facions point mention d'eux cōme de dieux, & que ce mot ne sorte point de nostre bouche : car elle veut que nous ne les appelliōs point dieux, comme il est dit en la premiere Table de la Loy , Tu ne prendras point le Nom du Seigneur ton Dieu en vain. Ce qui se fait , quand nous appellons les idoles dieux , sans y adiouster vne queuë : & ainsi celuy parle comme vn idolatre , lequel les nomme dieux . Et quand il les faut nommer dieux, il faut adiouster quelque queuë, afin qu'il apparoiſſe que nous ne les estimōs point estre dieux. Et pourtant quand l'Escriture les nomme dieux, elle adiouste leurs dieux, ou dieux estrāges, & dieux des Payens: comme Daud, quād il dit, Les dieux des Gétils sont des diables. Mais i'ay remonstré ceci pour ce qui ensuiura. Car il est tout notoire qu'il y a des façons de parler tirees d'vne

DE L'IDOLATRIE.

mauuaife accouſtumãce, comme quãd nous diſons, Mehercule, Mediuſfidiuſ (qui eſt comme nous diſons aujour-d'huy, Par ma figue, ou par S. Pierre) & que beaucoup ne pẽſent pas eſtre ſer-mens & façons de iurer par ces ſainçts là & idoles, dont il ſe faut entieremẽt abſtenir & garder. Car tel ferment, qu'eſt-ce autre choſe, ſinon communi-cation à l'idolatrie, & honorer ceux par le nom deſquels tu iures? mais il y a des façons de pecher en ceci, par vne crainte qui eſt en nous: comme quand quelque idolatre te preſente le ſermẽt, ou fait obliger par le nom de ſes dieux & veut que tu les appelles en teſmoin, c'eſt crainte ſi tu laiſſes paſſer cela ainſi ſans mot dire, de peur que tu ſois co-gnu Chreſtien. Car en te taiſant à cela, tu authoriſes & ratifies la maiesté des idoles, au nom deſquels il t'a voulu o-bliger. Et ou que tu les eſtimes eſtre dieux, ou que tu approuues & conſen-tes à celuy qui les eſtime, quelle diffe-rẽce y a-il? ou que tu iures toy-mefmes par les idoles, ou que tu accordes à ce-

TERTULLIAN,

luy qui t'y adiure? Cognoissons que c'est vne ruze du diable, qui ne pouuât faire ce qu'il veut par nostre propre bouche, tasche à le faire par la bouche des siens, afin de nous faire idolatrer par les aureilles. Et certes quiconques est celuy qui nous adiure en ceste sorte, ou il est ami, ou ennemi. S'il est ennemi, tu vois que c'est vn combat qui t'est presenté pour combattre contre l'idolatrie: s'il t'est ami, tu iureras beaucoup plus aisément, & sans scrupule, au nom de Dieu, & osteras ce poinct de dessus toy, par le moyē duquel poinct le diable meschant raschoit à t'envelopper en l'idolatrie. Et supporter telles choses est idolatrie: car tu honores ceux, lesquels t'estans proposez & mis en auāt, tu as obey. Et à propos de ceci, ie cognoy bien quelcun, auquel le Seigneur face pardon, qui estant aux plaids, son aduersaire luy ayāt dit ainsi, Iuppiter te soit courroucé & ennemi s'il est autrement, respondit en public, Mais à toy. Or qu'eust respondu autre chose vn Payen, qui eust creu Iuppiter

DE L'IDOLATRIE.

estre Dieu? Car encores qu'il ne luy eust retourné vn maudisson par Iuppiter, ou autre semblable à Iuppiter: toutesfois en cela qu'il remaudissoit, & qu'il demonstroit auoir en crainte la malediction de Iuppiter, il declaroit assez auouër Iuppiter pour quelque Dieu. Car à quelle fin craignoit-il la malediction de celuy qu'il croit n'estre rien? Et s'il auoit peur de tel maudisson, voila vne certaine idolatrie faite par crainte, & là approuuee: & quand il a reietté le maudisson de Iuppiter sur son aduerse partie, il a fait à ce dieu pareil honneur que celuy qui le premier luy auoit dit. Et est le deuoir d'un homme fidele en tel cas, de se moquer & en rire, non pas d'estre sot & craintif de telles imprecations. Et en tout euenement selon la parole de Dieu, encores ne faut-il pas remaudire au nom de Dieu, mais benir tout homme, afin que par ce moyen lon ait en haine les idoles, & que lon glorifie le Nom de Dieu, & que lon garde son commandement. Et comme l'homme fidele ne

TERTULLIAN,

se soucie d'estre maudit par les idoles, aussi n'y veut-il point estre benit, pour tousiours reietter toute telle benediction qui est pollue: mais il prendra & changera la forme de sa benediction au Nom de Dieu, pour la faire pure & saincte. Car estre benit au nom des idoles, c'est estre maudit de Dieu. Si ie fay vne aumosne, ou autre bien à quelque personne, & qu'iceluy pour remerciement me benisse au nom de ses dieux, ou des dieux de tout le pays, & que j'acquiesce, le bien & present que j'ay fait, est dedié par ce moyē à l'honneur de tels dieux, au nom desquels il m'a remercié & fait recompense. Car pourquoy crains-ie que telle personne sache que ce que j'ay fait, ie l'ay fait au Nom de Dieu, & ainsi que Dieu soit glorifié, & non les diables, en ce que j'ay fait pour son honneur? Et puis que Dieu voit bien que ie l'ay fait pour son honneur, & qu'il cognoist aussi que ie veux estre seu que ie l'ay fait pour luy, pourquoy donc le donneray-ie par ma crainte aux idoles, en permettant que

DE L'IDOLATRIE.

le remerciement leur en soit attribué? Mais plusieurs disent pour defense à ceci, Il ne faut se manifester & descouvrir ainsi. Aufquels ie respon, qu'il ne se faut nier aussi tel qu'on est. Or en toutes choses, esquelles vns de dissimulation nous serons iugez ethniques & infideles, il ne se faut point celer ni denier: & veritablement toute telle dissimulation & reniement est idolatrie, comme au contraire toute idolatrie est reniement du vray Dieu: ce qui se fait & en dicts & en faiçts. Mais il y a encores vne autre sorte & façon de desguiser son idolatrie & en faiçts & en dicts, deux fois plus fine & subtile que celle dont nous auons parlé: combien que ceux qui la font, s'y plaisent, & disent qu'elle ne l'est ni en vne ni en autre sorte. Car quant à leur faiçt, il n'appert pas, & quant à ce qu'ils ont dit, il n'est pas entre nos mains. Elle se fait comme quand quelques-vns de l'Eglise empruntent de l'argét des infideles, ils leur baillent gages, & iurent aussi par leurs idoles en l'obligé qu'ils leur

TERTULLIAN,

donnēt, & puis ils denient à l'Eglise l'a-
uoir fait : & quand ils sont enquis sur
ce faict, ils demandent qu'on leur die,
quand tel obligé a esté veu & poursui-
ui en iustice, en quelle cour & plai-
doyer cela a esté fait, qui est le iuge qui
y a ouy telle cause & proces. Et quand
on leur remonstre, Christ a defendu de
iurer ainsi, ils repliquent, Je n'ay qu'es-
crit, ie n'ay rien dit : c'est la langue, &
non pas l'Escriture & lettre qui occit.
Mais j'appelle en tesmoin contre ces
fins & ruzes idolatres ici, & leur pro-
pre conscience, & leur propre nature.
Leur nature les condamnera, entât que
la main n'a peu riē escrire, que le cœur
& l'esprit n'y ait pensé, encores que la
langue ne l'ait dicté & prononcé. Et
mesme quand la langue dicte quelque
chose, qui est-ce qui la luy fournit si-
non l'esprit, soit qu'il inuente de soy,
soit qu'il apprenne d'vn autre? Et afin
que tels gallans ne repliquent, Ce n'est
pas moy qui ay dicté ce serment, c'est
vn autre : j'appelle ici leur conscience
en tesmoin, si leur cœur n'a pas ac-

DE L'IDOLATRIE.

quiescé & souffigné à ce que cest autre a dicté, & si le cœur ne l'a pas fourni à la main, pour l'escrire ou signer cōme ils ont fait, soit que leur langue n'ait rien dit, soit autrement. Et est entiere-ment contre eux ce que nostre Sei- gneur dit, Que les pechez se font du seul consentement de nos cœurs & cō- sciences. Si la mauuaise conscience est Math. 5. en nous, dit-il, nous sommes tenus pe- cheurs, comme l'ayant fait. Ce que tel- les gens donc signent & iurent en leur obligé, est accordé en leurs cœurs, & ne peuuent pretendre l'auoir ignoré, & ne l'auoir voulu. Car quand ils l'ont escrit ou signé, ils l'ont sceu: quand ils l'ont sceu, ils l'ont voulu, puis qu'ils le ont fait: & faillent en leur faict & en leur cœur, & ne font leur faute d'auoir escrit & souffigné, en rien moindre ni plus legere, pour dire, puis qu'ils n'ont point mis ce serment en l'obligé, quāt à eux, que pour l'auoir signé, ils ne l'ont pourtant fait, & que cela est faussemēt escrit en l'obligé qu'ils ont fait. Il est bien vray, disent-ils, que nous n'auons

TERTULLIAN,

pas refusé ni denié de le signer : car nous ne voulions pas iurer de nostre lague, ni de propre bouche par leurs dieux, comme on requeroit de nous. Mais ie di, qu'encores qu'ils ne l'eussent point signé ou escrit, que pour y auoir seulement consenti, à bon droict on peut dire qu'ils sont autant comme s'ils auoyent iuré par ces idoles. Ils respondent, que la voix sourde d'une escriture, & le son muet d'unnes lettres ne leur doit nuire. Mais ie di, que si. Voila, Zacharie estant priué pour vn temps de l'usage de la parole, ne laisse point de parler en sa pensée, sans vser de sa langue: & par ses propres mains, comme il feroit par sa langue, il dicte ce qu'il veut dire, & prononce sans parole le nom de son fils, & a parlé par escrit, & sa main a esté ouye, parlant en papier, beaucoup plus clairement que s'il eust parlé de la langue, & son escriture a esté mieux entendue que sa voix. Demandes-tu s'il a parlé & dit quelque chose, veu qu'il appert qu'il a esté entendu? Priõs plustost au Seigneur qu'il

Luc 1.63

DE L'IDOLATRIE.

nous garde de la necessité de faire tels contracts, sans chercher tant d'excuses à nostre faute : & si nous sommes pressez, prions-le qu'il nous donne la puissance de besongner pour viure d'autre part, ou bien la constance & hardiessse de rompre toute telle occasion & necessité : afin qu'une telle escriture, qui, quoy que nous nions, est autant que nostre bouche & parole, ne soit produite contre nous au iour du dernier iugement, non pas signee de la main d'Aduocats, mais d'anges mauuais, assauoir des diables. Partant prions que nostre foy puisse nauiger, ayant l'esprit de Dieu pour ses voiles, & passer tous ces rochers & destroits, & tous ces abyssmes & creux d'idolatrie : laquelle foy demourra sauue, si elle se tient sur ses gardes, & en seureté, si elle craint de se perdre. Car à la verité le profond de l'idolatrie est tel, qu'on ne s'en peut arracher si on y tombe. C'est vn naufrage, duquel ceux qui sont ahurtez, ne se peuvent sauuer : c'est vn mollet & gouffre, auquel ceux qui y sont deuo-

TERTULLIAN,

rez, ne peuuēt respirer que l'idolatrie. Tout flot qu'elle a, nous suffoque: toute enfleure dōt elle est agitee, nous deualle puis apres aux enfers. Sur quoy persōne ne s'excuse en disant, Mais qui est-ce qui s'en pourra si bien dōner de garde en toutes choses? Il faudroit sortir du monde: car ie respon, qu'il vaut autant & mieux sortir de ce monde, qu'estre idolatre. Et de faict, il n'y a rié plus aisé que de se donner de garde de tomber en idolatrie, si nous craignons pour le principal de no^r, assauoir pour nostre salut: car tout autre dāger q̄ lon nous pourroit proposer, fera trouuē moindre q̄ cestui-ci de la perte de nostre salut. Cōme le S. Esprit mesme des les premiers temps, les Apostres estans en deliberation touchant pareil faict, declara que no^r auions liberte en toutes autres ceremonies, pourueu q̄ nous euitions l'idolatrie. Et ceste doit estre nostre reigle perpetuelle, & la deuons d'autant plus songneusement garder, cōme elle est claire & seure, & propre à tous Chrestiens, & par laquelle nous

Actes 15.
29.

DE L'IDOLATRIE.

ſommes ſeparez & cognus autres que les infideles & ethniques. Ceste reigle doit eſtre en premier lieu propoſee à tous ceux qui entrent en l'Egliſe, & inculquee & reiteree à tous ceux qui ont la foy: afin que ceux qui y entrent, regardent s'ils la veulent ſuiure, & q̄ ceux qui ſont deſia accouſtumez à la garder, perfeuerent à ce faire, & que ceux qui ne le font pas, renōcent à eux-mesmes, pour viure ſelon icelle. Et ſur tout cōſiderons, q̄ iaçoit qu'en la figure de l'Egliſe, qui nous a eſté donnee en l'Arche de Noé, nous trouuions & chiens, & loups, & ſerpens, & corbeaux, & huaz auoir eſté en l'Arche, toutefois nous ne trouuerōs point qu'en la meſme Arche il y ait entré aucun idolatre: d'autant qu'il n'y a forte de beſte, qui repreſente & nous figure l'idolatre. Et pour autant que ce, dont la figure n'eſt point entree en l'Arche, ſoit par nous chaffé & mis hors de l'Egliſe de Dieu.

F I N.

AV LECTEUR.

AM I Lecteur, ayant esté prié par vn certain ami de traduire en François ce petit Traité de Tertullian, ie l'ay fait pour deux raisons. La premiere, afin que les nostres fussent instruits en combien de sortes ils peuvent tomber ou cōsentir à l'Idolatrie, & par ce moyen l'euitier. La seconde, afin que ceux de la religion Romaine puissent cognoistre que ce n'est à tort que nous condamnons infinies façons de faire qu'ils retiennent entre-eux. Et combien que l'Escriture sainte soit suffisante pour nous résoudre sur ces deux poincts, toutefois afin que lon cognoisse que nous ne sommes despourueus de l'authoité des Perés & Anciens, nous auons bien voulu amener cestui-ci pour tesmoin : Te priant, ami Lecteur, considerer les façons de faire de ton temps, de ta nation ou de ton pais, & les examiner sur les anciennes coustumes des idolatres, comme a fait ici Tertullian, pour les condamner, & te seruir à ceste fin de ce liure. A Dieu, De Gyen ce dernier de Nouembre, 1564.